

Bruno Devauchelle
(7114)

La formation des enseignants et mise en oeuvre du B2i

1 - Introduction, enjeux et cadre du B2i

1.1 - Ce qu'est le B2i

Créé par le Ministère de l'Education Nationale français, le B2i est une évaluation de la maîtrise des compétences d'usage des TIC concernant tous les élèves au cours de leur scolarité obligatoire. Ce dispositif publié en Novembre 2000 affirme l'abandon d'un enseignement de l'informatique. Il impose donc la nécessité, pour le système scolaire, de permettre aux élèves d'atteindre un niveau de maîtrise suffisant des TIC au travers de leur usage dans des situations scolaires variées.

1.2 Les intentions

La lecture du B2i, confirmée par des rencontres avec les concepteurs du dispositif, permet d'affirmer les intentions qui ont présidé à son élaboration.

Développer un niveau de compétence chez les élèves

L'importance des enjeux des TIC pour le développement de notre société a été fortement réaffirmée par une série de rapports publiés en 1997 par le Sénat. Au cours des années qui ont vu l'émergence et les débats concernant la politique d'intégration des TIC dans le système scolaire, seule une incitation, au travers de certains programmes, amenait les enseignants volontaires à développer des pratiques. L'urgence exprimée en 1997 a été de développer chez tous les élèves et plus largement tous les membres de notre société, un niveau de compétences minimales d'usages des TIC. Exprimé sous forme de référentiel des acquisitions, le niveau 1 pour l'école et le niveau 2 pour le collège, constituent un socle de compétences pour tous.

Stimuler l'intégration des TIC dans les pratiques disciplinaires, pédagogique et didactiques des enseignants

En faisant reposer la validation des compétences listées sur l'observation des élèves en situation d'usage des TIC dans des activités disciplinaires, le ministère a voulu stimuler ces pratiques enseignantes. Constatant une réticence dans le monde scolaire, alors que les TIC se développaient rapidement aussi bien dans la vie professionnelle que dans le milieu familial, les responsables ont voulu impliquer fortement la plus grande partie des enseignants dans l'usage de ces technologies.

Construire un dispositif indépendamment du marché

La création en 1996 du Permis de Conduire Informatique Européen, par une association privée d'entreprises du secteur informatique, les responsables du ministère ont souhaité démarquer le système scolaire de la logique de marché que ce dispositif proposait. C'est une des raisons qui a amené à la décision de créer, en France un dispositif original, distinct du PCIE, appelé le B2i. Les principales différences de ce dispositif reposant sur deux dimensions : la maîtrise des usages intégrés et la dimension citoyenne de ces usages.

1.3 Ce qu'il implique pour les établissements

Le B2i est un cadre à partir duquel les établissements scolaires doivent construire un dispositif permettant de mettre en oeuvre la validation des compétences listées. Ce cadre a les caractéristiques suivantes :

- Il concerne l'ensemble de l'équipe éducative
- Il est centré sur les usages des élèves
- Les élèves demandent à être évalués quand ils s'estiment compétents
- Les enseignants attestent de cette maîtrise quand elle est suffisamment stable et durable.
- Les enseignants évaluent ces compétences dans les situations variées qu'ils mettent en place dans leur discipline
- Un document d'accompagnement et de suivi (feuilles de position) est proposé aux équipes
- L'ensemble des compétences est listé dans un référentiel
- La totalité des compétences ayant été validée par l'équipe enseignante, le B2i peut alors être attribué par le chef d'établissement

2 - Ecart du texte entre les intentions et les référents des pratiques professionnelles

Norbert Alter montre, à propos des innovations en général et de ce qu'il appelle des inventions institutionnelles, que l'écart entre la nouvelle norme qui tente de s'imposer et la forme en place dans la structure existante, il y a des écarts qui peuvent empêcher une appropriation plus large. Le recueil des documents publiés à propos du B2i ainsi que l'observation des pratiques dans les établissements permettent de dégager quatre normes qui posent problèmes : l'approche par les compétences, l'évaluation à partir des usages disciplinaires, le passage de la technique à l'usage comme modèle d'intégration des TIC en éducation et la nécessité pour les enseignants de travailler en coordination à propos des TIC.

2.1 La logique des compétences

L'émergence du terme compétence dans les textes officiels de la scolarité obligatoire remonte à 1991 dans le programme de l'école primaire. Si le terme compétence est de plus en plus fréquent dans les textes officiels des programmes, il n'en est pourtant pas encore complètement intégré, même si depuis 1995, l'enseignement primaire, puis certains enseignements du collège comme la technologie ils sont largement employés.

Cette approche par les compétences pose problème pour de nombreux enseignants. L'absence de contenu d'enseignement explicitement nommé remplacé par un contenu d'évaluation des apprentissages va à l'encontre de la forme traditionnelle des programmes. Les enseignants de technologie ont été les moins marqués par cette forme, tout comme ceux du primaire, alors que la plupart des autres ont marqué leur difficulté à comprendre ce que l'on attend d'eux. De plus la connotation du terme compétence avec le monde de l'entreprise a fait émerger une méfiance complémentaire à celle déjà perceptible à propos du coût de l'informatique et relayée dans le grand débat sur l'école.

2.2 Le modèle d'évaluation

Evaluer les TIC au travers d'une discipline qui n'a pas celles-ci comme objet d'enseignement a été doublement ressenti : beaucoup d'enseignants de technologie et d'enseignants passionnés y ont vu une mise en péril de leur ascendant sur ces outils; les enseignants des autres discipline y ont vu une dérive par rapport à leur enseignement, cette évaluation ne pouvant se faire dans deux domaines simultanément.

2.3 Les usages TIC

L'abandon progressif de l'informatique comme discipline s'est trouvé accentué avec le B2i qui repose sur la maîtrise des usages dans des contextes disciplinaires à la place d'une validation de la seule maîtrise technique de l'outil. Or la représentation dominante actuelle est marquée par l'importance de la maîtrise technique liée aux dysfonctionnements des machines. Le passage de l'un à l'autre n'est accessible qu'à des enseignants ayant déjà une pratique intégrée des TIC

2.4 Le travail en équipe

Travailler en équipe est un thème récurrent au sein des établissements. Les tentatives de mise en oeuvre du B2i se sont, dans la plupart des établissements traduites par le travail d'une seule personne ou d'une équipe très réduite. L'association d'une grande partie des enseignants à une action commune autour des TIC suppose de révéler ce que Michael Hubermann appelle "l'invisibilité professionnelle" de l'enseignant et ce que l'Inspection Générale nomme "liberté pédagogique".

3 - Freins et difficultés

L'accompagnement des établissements qui mettent en oeuvre le B2i et la formation des enseignants révèlent qu'au delà des écarts de norme, il y a des résistances d'une autre nature qui sont davantage liées à l'évolution de la culture personnelle et professionnelle qu'à l'écart avec la forme scolaire

3.1 Les rituels

On peut identifier au cours des trente dernières années de nombreuses résistances à l'introduction des TIC. Leur caractère répétitif nous fait nommer "rituel" ces propos tenus par les enseignants auxquels les pouvoirs publics font d'ailleurs écho de la même façon.

Les rituels de la résistance des enseignants

La formation

Le manque de formation est toujours invoqué en parallèle avec le manque de maîtrise personnel. Cet argument est d'autant plus contradictoire que ceux qui l'expriment sont en formation quand ils le font. Il permet de justifier les difficultés rencontrées par chacun et d'expliquer la non participation au B2i

Les moyens

La démonstration par les moyens défailants repose sur plusieurs arguments : nombre d'appareils disponibles, matériel en panne. Cette absence de moyen dans l'établissement est parfois enrichi par l'absence d'équipement personnel chez les élèves et chez les enseignants qui complète l'argumentaire de résistance.

Le temps

Utiliser les TIC en classe prend du temps. La lenteur du travail des élèves avec ces outils est souvent évoqué : difficulté de frappe au clavier, temps pour rechercher l'information, situation pédagogique qui ralentit le rythme par rapport à un court traditionnel pour un résultat décevant.

Les rituels de l'accompagnement par les pouvoirs publics

Les moyens

Le premier souci des pouvoirs publics est celui du matériel. Outre qu'il est un préalable évident à tout usage, il est aussi le seul moyen d'évaluer les possibilités de pratiques, sans pour autant permettre d'en préjuger, ce qui est pourtant souvent fait.

La formation

Toutes les initiatives d'intégration des TIC ont été accompagnées de très importants plans de formation. Si l'on se rappelle le plan IPT en 1985 et si l'on regarde les injonctions depuis 1997 recommandant de consacrer un tiers du budget de la formation aux TIC, on peut constater que cet effort est constant, comme s'il n'était jamais suffisant.

Les outils d'accompagnement

Afin de rendre des pratiques possibles, les pouvoirs politiques ont toujours soutenu de façon très variée l'édition de contenus, de logiciels, d'outils d'accompagnement des TIC. Depuis le centre mondial informatique jusqu'aux licences mixtes ou au label RIP, les initiatives se sont poursuivies jusqu'au très récent plan de soutien aux éditeurs du secteur.

3.2 Les difficultés des enseignants

Les enseignants n'expriment pas et ne revendiquent pas toutes les difficultés qu'ils rencontrent. Celles-ci sont pourtant mesurables à partir des observations de terrain et de l'enregistrement de leurs propos.

D'une pratique personnelle à une pratique professionnelle

Quand plus de 80% des enseignants disposent d'un équipement personnel informatique dont plus de 50 depuis au moins 5 années, on peut être étonné du faible nombre de pratiques en classe, même si elles sont en augmentation comme en témoigne la lettre de l'évaluation de la DEP de l'automne 2003.

Difficultés pédagogiques

La gestion du groupe classe dans une salle multimédia, tout comme la gestion d'un ou deux ordinateurs au front de la salle de classe posent problème par rapport aux modèles pédagogiques habituels. Troublant l'ordonnancement habituel de la relation pédagogique, ces machines obligent à repenser la relation au groupe et à chaque élève.

Difficultés didactiques

Malgré l'engagement pris par le Conseil National des Programmes d'amener les Groupes Techniques Disciplinaires à donner une place aux TIC dans les programmes,

et l'effective progression dans certaines d'entre elles, les pratiques sont très inégales. Certaines disciplines sont favorisées dans les établissements, certains enseignements sont directement concernés dans leurs contenus. Cependant l'observation du développement de ces pratiques disciplinaires en mathématique au collège, par exemple, montre qu'entre les textes et les pratiques il reste encore un écart important.

4 - Des pistes à explorer

Nos observations dans les établissements nous ont permis de dégager des pistes qui peuvent rendre possible une véritable intégration du B2i dans les pratiques.

4.1 Les stratégies de diffusion du ministère à revisiter

Le B2i a été publié sans qu'aucune concertation n'ait eu lieu auparavant et qu'aucune phase d'expérimentation n'ait été effectuée. De plus l'ensemble des déclarations du ministère qui ont suivi la publication du B2i n'a fait que renforcer son caractère coercitif.

Si l'on se réfère au cadre d'analyse de la sociologie de la Michel Callon et Bruno Latour ainsi que ce celui proposé par Norbert Alter, nous serions en présence d'une invention dogmatique dans laquelle les concepteurs isolés se refusent à autoriser une traduction de la part des acteurs, usagers. Le modèle de la diffusion adopté est un modèle linéaire plutôt fondé sur l'approche taylorienne.

Même si le souhait de faire évoluer le B2i est inscrit dans le texte lui-même, il s'avère qu'il n'a connu, à ce jour, aucune modification. Or les difficultés rencontrées auraient pu inciter le ministère à faire évoluer le modèle initial pour donner aux équipes la possibilité d'au moins prendre en compte une certaine progressivité et d'effectuer leur "traduction" du texte initial.

4.2 Connaissance réelle du texte

Même si le nombre important de documents publiés à propos du B2i peut laisser penser que l'information est suffisante. La méconnaissance du texte est encore très importante dans la population enseignante. Si les relais institutionnels, habituels porte parole ont mis du temps à transmettre l'information, c'est surtout l'absence de suivi auprès des équipes au sein des établissements qui est la cause principale de méconnaissance. Même lorsque les relais ont fonctionné, il n'est pas rare d'observer un frein au niveau des directions des établissements qui ne voulant pas avoir à organiser le B2i préfèrent le passer sous silence tant que la pression à sa mise en oeuvre n'est pas trop forte.

Même si l'Inspection Générale considère que c'est en liant le B2i à l'examen du Brevet qu'il prendra réellement sa place, on observe la nécessité d'une information qui rassure les enseignants et non qui le leur impose. En effet les premiers contacts avec le texte amènent un rejet a priori au vu des feuilles de positionnement. L'explication du texte lui même n'ayant pas été faite autrement qu'en le répétant, sans le traduire, il semble nécessaire de proposer aux établissements des outils d'aide à la mise en oeuvre basé sur la "traduction" du texte.

4.3 Développer les stratégies collectives

L'animation de l'établissement repose principalement sur la capacité du responsable à mettre les personnels en synergie de travail. Le B2i est un bon cadre d'analyse pour observer comment fonctionne cette "animation pédagogique" de l'établissement. C'est sur la base de cette animation que le B2i peut être organisé dans une stratégie qui englobe progressivement tous les membres des équipes. En désignant une seule personne ou en voulant immédiatement impliquer tout le monde, la plupart des établissements se sont trouvés devant une opposition assez importante, frein au B2i.

5 - Le B2i une base pour un changement de paradigme au sein des établissements

Plusieurs logiques rassemblées dans le B2i invitent les enseignants à modifier le paradigme central du fonctionnement scolaire. La logique d'une évaluation des compétences en contexte d'usage tend à imposer une centration nouvelle sur l'élève fondée sur la mise en œuvre et la mobilisation des connaissances dans des contextes variés, et nécessite de la part de l'enseignant une observation des pratiques à partir d'un cadre qu'il construit. L'absence de définition d'un contenu d'enseignement faisant l'objet d'une transmission systématique introduit une rupture avec la définition traditionnelle des activités scolaires menées par les enseignants. La nécessité d'une coordination des enseignants et d'un suivi en continu des élèves du cycle 1 de l'école primaire à la fin de la scolarité obligatoire tend à mettre en avant une logique de continuité des apprentissages et non pas une rupture par niveau. La participation des élèves à leur évaluation leur donne une posture nouvelle dans la relation pédagogique en modifiant la dissymétrie traditionnelle.

Notre travail de recherche action a permis de mettre évidence les difficultés importantes de mise en œuvre. Les nombreuses réticences exprimées et la lenteur de déploiement du B2i en particulier dans les collèges est révélateur de la difficulté de passage vers ces formes nouvelles, que le ministère tend à imposer comme norme

Bibliographie

- AKRICH Madeleine, Les utilisateurs, acteurs de l'innovation, in *Education Permanente* n°134, 1998-1, pp. 79-89
- Alter, Norbert, *L'innovation ordinaire*, PUF sociologies, Paris, 2000
- BARON, Georges-Louis, BRUILLARD Eric, *L'informatique et ses usagers en éducation*, PUF, Paris, 1994
- AMBLARD Philippe, BERNOUX, Philippe, HERREROS, Gilles, LIVIAN, Yves Frédéric, *Les nouvelles sociologies des organisations*, Le Seuil, Paris, 1996
- BRETON, Philippe, PROULX Serge, *L'explosion de la communication à l'aube du XXI^e siècle*, La Découverte, Paris, 2002